



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 26 novembre 2015, à compter de 16 h 00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Martine Charron, secrétaire-trésorière adjointe

ÉTAIENT ABSENTS

Madame, Monsieur:
Pauline Lauzon, conseillère
Mario Léonard, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2015-11-301

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté:

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Approbation de l'ordre du jour
- 3- Mandat plan d'aménagement
- 4- Mandat sablière / gravière
- 5- Période de questions
- 6- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2015-11-302

MANDAT PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal mandate la firme Services Bioforêt pour l'obtention d'un plan d'aménagement forestier sur le lot 5 090 345 sis sur le territoire de Ferme-Neuve offre déposée par Monsieur Marc-André Hinse, ing., telle que décrite dans sa correspondance du 26



N° de résolution
ou annotation

2015-11-303

novembre 2015.

QUE le directeur général soit autorisé à signer l'offre de services pour l'obtention d'un plan d'aménagement forestier sur le lot 5 090 345 sis sur le territoire de Ferme-Neuve au coût de 800.00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

MANDAT SABLIERE-GRAVIERE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal met fin au mandat octroyé à la firme d'ingénierie N. Sigouin Infra-conseils dans le dossier de la demande du CA pour l'exploitation d'une sablière / gravière sur le lot 5 090 345;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

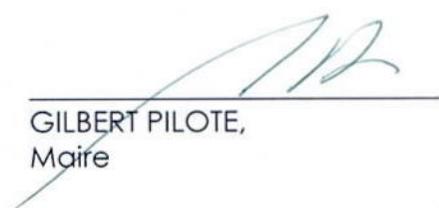
QUE le conseil municipal mandate la firme Services Bioforêt pour la préparation d'une demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière / gravière sur le lot 5 090 345 sis sur le territoire de Ferme-Neuve offre déposée par Monsieur Marc-André Hinse ing., telle que décrite dans sa correspondance du 26 novembre 2015.

QUE le directeur général soit autorisé à signer l'offre de services pour la préparation d'une demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière / gravière sur le lot 5 090 345 sis sur le territoire de Ferme-Neuve au coût approximatif de 1 980.00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil est levée à 16 h 10.


GILBERT PILOTE,
Maire


MARTINE CHARRON,
Secrétaire-trésorière adjointe